

Conseil des Ecoles Maternelle et Élémentaire de Waldwisse

du lundi 14 Octobre 2013

Etaient présents :

Mme Morera, Mme Bizzari, Mme Bresson, Mme Godot et Mme Primierollo, délégués des parents d'élèves.

M. Nadé, maire de Waldwisse.

Mme Bettenfeld, Mme Sabouriaut, Mme Schutz, Mme Rodari, Mme Huber et M. Teitienne, enseignants.

1- Présentation des membres du Conseil des Ecoles

- Représentants des parents d'élèves aux conseils d'école :

Maternelle : Mme Godot et M. Primierollo et Mme Primierollo (suppléante)

Elémentaire : Mme Morera, Mme Bizzari et Mme Bresson.

- Enseignants : Mme Sabouriaut (PS/MS) - Mme Bettenfeld (MS/GS) - Mme Schutz (CP/CE1) – Mme Rodari et Mme Gerdolle les mardis (CE1/CE2) - M. Teitienne (CM1/CM2) – Mme Huber (ZIL).

2- Effectifs 2013/2014 et prévisions 2014/2015

- Répartition des classes : Mme Sabouriaut (16 PS / 4 MS) - Mme Bettenfeld (8 MS / 11 GS) – Mme Schutz (12 CP / 6 CE1) – Mme Rodari (9 CE1 / 9 CE2) - M. Teitienne (12 CM1 / 9 CM2).

- Allemand : Intervention de Mme Trampert Anja du CE1 au CM2 et intervention de Mme Schutz dans sa classe. Les cours débuteront à la rentrée de Novembre.

- Demande d'intervention du RASED pour les élèves en difficultés. Les interventions débuteront en Novembre également.

- Prévisions pour la rentrée prochaine : les effectifs resteront stables, voire en légère hausse.

3- La réforme des rythmes scolaires

- L'an prochain, toutes les écoles passeront à la semaine de 4,5 jours. Les points suivants sont rappelés aux membres du Conseil :

- **obligation** de mettre en place cette réforme dans toutes les Communes **à partir de la rentrée 2014,**

- **organisation de la semaine** en 9 demi-journées du lundi au vendredi avec le mercredi matin,

- **ne pas excéder plus de 3h30 par 1/2 journée**, la journée ne devant pas excéder 5h30,

- **respecter une pause méridienne d'au moins 1h30** (pause plus longue possible),

- **un exemple d'organisation:** 8h30-11h30 tous les matins et 13h30-15h45 pour les après-midis,

- **au niveau des maires, il est conseillé d'accueillir les enfants volontaires jusqu'à 16h30 au moins** (pas d'obligation sur la mise en place d'un péri scolaire),

- **la cohérence est à rechercher sur les établissements d'une ville ou d'un territoire,**

- **des dérogations** sur l'organisation de la semaine peuvent être accordées par Monsieur le Directeur Académique, uniquement dans le cadre d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) à l'initiative de la Mairie et dans l'intérêt des élèves,

- **aucun transport ne sera assuré par le CG de la Moselle en dehors du cadre général** (lundi au vendredi),

- **les activités mises en place après le temps scolaire (sauf APC) sont sous la responsabilité totale de la collectivité organisatrice** (Commune, Communauté de

Communes, SIVU,...) qui décidera de la participation financière des familles ou de la gratuité,

- les horaires des écoles sont toujours fixés par le Maire en fonction des contraintes locales.

- Les Enseignants proposent aux membres du Conseil l'organisation suivante :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8h00-11h30 / 13h15-15h00

Mercredi : 8h00-11h00

Les A.P.C. se déroulant chaque lundi de 15h00 à 16h00.

- Les Membres du Conseil approuvent cette organisation.

4- Vote du Règlement Intérieur des Ecoles

Le Conseil d'école a voté les règlements intérieurs des écoles maternelle et élémentaire.

5- Sécurité

- Le cahier de sécurité a été présenté aux membres du conseil d'école.

- Suite au premier exercice d'évacuation, les Enseignants demandent à nouveau à la mairie d'équiper les 2 écoles d'affichages normalisés des plans d'évacuation et signalent que l'alarme de l'école élémentaire n'est que peu audible en maternelle (et inversement).

- Il est également demandé à la Commune de Waldwisse de remplacer les éclairages indiquant les issues de secours en Elémentaire.

- Un point sur le DUER est fait :

. Un bilan amiante (DTA), plomb, radon, électricité (annuel) sont toujours attendus.

. Les produits d'entretien doivent être enfermés dans un local fermé à clé.

. Trop de rallonges électriques (voir couloir en Elémentaire : coin photocopieur et ordinateur)

. Aucun plan, ni consignes d'évacuation normalisés affichés.

. Les Représentants des Parents d'élèves demandent à Monsieur Nadé une solution pour régler le problème de stationnement dangereux devant l'école. Le trottoir est à sécuriser.

. des pancartes d'interdiction d'accès à la cour de l'école en dehors de heures de classe sont demandées.

6- A.P.C.

- L'aide personnalisée a été remplacée cette année par les Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) : 36 heures annuelles consacrées aux élèves en difficulté mais également aux activités liées au projet d'école (comme le jardin par exemple).

7- Directions (choix du directeur remplaçant)

- En cas d'absence des directeurs des 2 écoles, nous signalons que l'intérim sera assuré par Mme Sabouriaut en Maternelle et par Mme Rodari en Elémentaire.

8- Projets pour l'année et point financier

- Un bilan financier des coopératives des Ecoles a été transmis à l'ensemble des parents d'élèves par les directeurs des 2 écoles.

- Cette année, les Ecoles ont à nouveau un projet commun : celui de l'organisation d'une classe d'eau. Une demande de subvention a été faite auprès de la société Rhin-Meuse. La réponse sera donnée courant Janvier.

Dans le cadre de cette classe d'eau, les enfants participeront notamment à une sortie de fin d'année au moulin de Buding, à une intervention de l'association « les pieds sur terre » de Yutz sur la faune et la flore autour du ruisseau de Waldwisse.

Une sortie en bateau sur la boucle de la Sarre est également envisagée suivant la hauteur de la subvention accordée par Rhin-Meuse.

Monsieur Thiriat de la Lyonnaise des eaux interviendra auprès des élèves pour leur expliquer le cycle de l'eau. Les Enseignants sollicitent Monsieur le Maire afin d'effectuer une visite guidée de la lagune du village.

L'installation d'un récupérateur d'eau est demandée en Maternelle pour le printemps.

- Un projet de construction d'hôtels à insectes et est également prévu cette année. L'association APICOOL interviendra notamment à partir du mois de Janvier en Elémentaire. Une demande de financement de cette intervention a été faite auprès de M. Nadé. Des nichoirs à abeilles seront ainsi construits à quelques emplacements du village. Il est demandé à la Commune de prévoir ces emplacements (fauchage tardif autour des nichoirs). Les parents seront aussi mis à contribution.

- Il y aura également les traditionnelles sorties USEP en cours d'année.

- Un marché de Noël sera organisé par les écoles Elémentaire et Maternelle le 6 Décembre lors de la venue de Saint Nicolas. A cette occasion, les parents d'élèves seront sollicités pour réaliser de petits objets et préparer quelques gâteaux.

- L'école Maternelle se rendra au mois de Décembre à la Maison de l'Enfance à Rombas pour un spectacle théâtral.

9- Cycle natation

- Comme l'an passé, les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 se rendront à la piscine de Breistroff-la-Grande à partir du 20 Mars. Le créneau reste inchangé. Il y aura donc un changement d'horaire des écoles élémentaire **et** maternelle chaque jeudi pour toutes les classes. Les enfants devront être présents à l'école avant 13h10 (départ du bus) et seront libérés à 15h40 lors du retour.

Un planning des parents-accompagnateurs sera établi comme l'an passé. Ces derniers aideront à l'habillage/déshabillage des enfants dans les vestiaires. Les Enseignants rappellent que les parents prévus au planning mais ne pouvant se rendre à la séance **sont priés de se faire remplacer par une autre personne** de la liste.

10- Aménagement des locaux scolaires

- Les directeurs des 2 écoles demandent à M. Nadé un point sur les travaux d'agrandissement des Ecoles.

Monsieur le Maire répond qu'une réunion est prévue dans le cadre de la création d'un périscolaire.

11- Travaux divers

Maternelle :

- installation d'un composteur et d'un récupérateur d'eau
- porte de classe des petits à changer
- supprimer la porte battante du couloir
- ordinateur à remplacer prochainement (trop lent)

Elémentaire :

- éclairage des issues de secours à revoir
- palette à évacuer derrière l'école élémentaire
- ramassage des feuilles dans la cour de récréation
- remplacement des distributeurs de papier toilette (plastique trop fragile)
- prises pour l'ordinateur et le photocopieur du couloir à prévoir (rallonge hors norme) + peinture
- fuite du chauffe-eau dans les toilettes enseignants à l'étage

- changement de serrure dans le local d'entretien
- plan d'évacuation normés dans les différentes salles

- Les Enseignants remercient Monsieur Nadé pour les travaux effectués cet été (peinture des salles de classe, ...)